

Formation sur les Enjeux, impacts et place des communes dans le nouveau paysage de santé en France.

Formation & Citoyenneté et l'Institut Théophraste Renaudot proposent deux journées de formation les 18 et 19 mars 2005 sur le thème des nouvelles lois en lien avec la santé. Ces journées sont ouvertes aux élus qui souhaitent renforcer leurs connaissances sur les nouvelles lois de santé publique, sur la méthode pour faire émerger les besoins locaux en santé et concilier les objectifs locaux avec les priorités nationales et régionales de santé publique.

Programme et formulaire d'inscription disponibles à :

Formation & Citoyenneté

21 ter, rue Voltaire - 75011 paris

tél. : 01 43 79 09 23

fax : 01 43 79 32 09

contact@formationcitoyennete.org

Institut Théophraste Renaudot

Tél. et fax : 01 48 06 67 32

renaudot@free.fr

Formation-action pour les coordonnateurs Atelier santé Ville (ASV)

L'Institut Renaudot, avec le soutien de la Délégation Interministérielle à la Ville, organise le troisième et dernier cycle de la formation-action pour les coordonnateurs ASV en poste ou prochainement en poste. Cette formation-action décline les différents aspects de la coordination en santé. Elle vise la mutualisation des savoirs-faire, des outils des participants et intervenants et l'établissement d'une culture commune.

Les 10 journées de formation sont les suivantes :

17-18 mars, 19-20 mai, 23-24 juin, 8-9 septembre et 20-21 octobre 2005

Pour s'informer ou s'inscrire (**jusqu'au 9 mars**)

Marie-Ange Vincent, coordonnatrice pédagogique

vincent-renaudot@wanadoo.fr

Tél. : 01 48 06 67 32

La prévention en actions

PARTAGE D'EXPÉRIENCES

Les premières « Journées de la prévention » de l'INPES se dérouleront les 12 et 13 avril 2005 à Paris. Les séances plénières et les ateliers organisés autour d'un panel de six thèmes ont pour objectifs de favoriser les échanges sur les pratiques et de déterminer les leviers d'une meilleure articulation entre les échelons locaux et nationaux. Le programme complet de ces journées est à consulter sur le site de l'INPES.

Renseignements :

Agence ABAKO

Tél. et fax : 01 44 64 03 01.

<http://www.cfes.sante.fr/>

QUAND LES FEMMES INVESTISSENT LA CITÉ

Dans le cadre des « 8 à 10 » du Centre Saint Paul, le mardi 8 mars à 20h, des femmes de l'Est du Val d'Oise viennent témoigner de leur aventure commune relatée par Christine Bulot et Dominique Poggi dans Droit de cité pour les femmes (éditions de l'Atelier).

Renseignements :

Centre Saint Paul

22, rue de l'Abbé Derry

92130 Issy-les-Moulineaux

BULLETIN D'ADHÉSION

mme mlle mr

NOM

PRÉNOM

STRUCTURE

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

TÉL. PRO. TÉL. PERSO.

FAX FAX PERSO.

J'adhère à l'Institut Renaudot pour l'année 2005 :

ADHÉSION 35,00€ ADHÉSION DE SOUTIEN 70,00€

J'adresse un chèque à l'ordre de l'Institut Théophraste Renaudot

Je m'abonne à la Lettre de l'Institut Renaudot (5 numéros/an) :

ABONNEMENT 10,00€ ABONNEMENT DE SOUTIEN 35,00€

J'adresse un chèque à l'ordre de l'Institut Théophraste Renaudot

La lettre de l'Institut Renaudot, revue bimestrielle.

Association Loi 1901
organisme de formation agréée
n°11750702075.

Numéro de comission paritaire
en cours, dépôt légal : 1294 - 6052.

Directeur de la publication :

Marc Schoene

Rédactrice en chef :

Béatrice Burlet

Comité de rédaction :

Béatrice Burlet, Henri Busnel,
Marc Schoene.

Communication :

Henri Busnel

Impression : Addax Imprimerie

Graphisme : S. Ghinea 01 43 38 30 80

Institut Théophraste Renaudot

40, rue de Malte 75011 Paris

Tél./Fax : 01 48 06 67 32

<http://renaudot.free.fr>

e-mail : renaudot@free.fr



S O M M A I R E

- EDITORIAL
**Médecin traitant ?
Dossier médical ?
Et la santé
communautaire
dans tout ça ?**

Philippe Lefèvre, Marc Schoene

- LA VIE DE L'INSTITUT
**Projet de l'Institut :
sur la ligne de départ**

Henri Busnel

- RÉGIONS ET EUROPE
**L'Observatoire
Européen un nouvel
outil de développement
de la santé
communautaire**

Gaëlle Langlois

- CROISEMENT
DES PRATIQUES
COMMUNAUTAIRES
EN SANTÉ
**« On a tous quelque
chose à transmettre,
à recevoir »**

Denise Bergeron

- PARTENAIRES
**Santé : les pays veulent
réduire la fracture
territoriale**

Carmen Sanchez-Garcia

- PORTRAIT D'ACTEUR

- CENTRE DE
DOCUMENTATION

- AGENDA

Médecin traitant ? Dossier médical ? Et la santé communautaire dans tout ça ?

Au delà des débats et des initiatives que nourrissent les nouvelles modalités d'organisation des soins en France, l'Institut est engagé dans le débat pour poursuivre sa contribution aux évolutions nécessaires des pratiques de santé.

L'ensemble de la population est aujourd'hui interpellée sur la mise en place actuelle du « médecin traitant ». Mais de quel médecin généraliste, de quelle pratique médicale et de santé notre société a-t-elle besoin à l'aube du troisième millénaire ?

Tout invite à une profonde mutation des pratiques, au-delà de toute idéologie, corporatisme ou choix politique. Nous assistons à une profonde évolution du contexte épidémiologique : vieillissement de la population, complexité des prises en charge...

L'Institut Renaudot intervient depuis son origine sur cet aspect spécifique de la santé communautaire que sont les soins de santé primaire.

Déjà les « soins primaires » furent l'objet en 2000 de recommandations du Conseil scientifique de la CNAM : Ces actions de santé comprennent le diagnostic des pathologies, la mise en œuvre de trai-

tements appropriés de première instance, le suivi des pathologies chroniques, en complémentarité avec les spécialistes, notamment hospitaliers, ainsi que la préservation de la santé par toutes mesures de prévention nécessaires. Ainsi définis, les soins primaires impliquent au niveau individuel toutes les activités d'accueil, de suivi, de coordination et de permanence de soins nécessaires à la qualité et au succès de ceux-ci.

Nous sommes bien loin du compte ! Combien de médecins généralistes sont formés aux questions de santé publique. Combien de médecins généralistes sont formés aux questions de santé publique et de quel temps disposent-ils pour rencontrer d'autres acteurs de santé, échanger, élaborer de stratégies communes d'intervention en prévention, éducation à la santé ?

N'est-il pas temps de se donner un ou des espaces de réflexion sur les évolutions souhaitables pour la société, pour les usagers, pour les professionnels des pratiques et de l'organisation de soins de santé ?

Nous ouvrons bien entendu ce débat à tous ceux qui sont intéressés.

Philippe Lefèvre, Marc Schoene

Projet de l'Institut : sur la ligne de départ

D'ici au mois de juin prochain, l'Institut Renaudot va remettre à jour son projet : une démarche de longue haleine, au cours de laquelle administrateurs et salariés vont unir leurs réflexions pour mettre en cohérence le projet politique, le projet d'activité et le projet organisationnel de l'Institut. Pourquoi un tel chantier, alors que l'action de l'Institut est appréciée et portée par de nombreux acteurs ? Explications.

Il y a quelques années encore, l'action de l'Institut reposait sur quelques bénévoles. Aujourd'hui, le contexte a beaucoup évolué : avec 7 salariés, l'Institut mène de front pas moins de vingt chantiers de promotion de la santé. Il est sollicité par les collectivités et pouvoirs publics pour travailler sur de gros dossiers. Des pôles régionaux sont par ailleurs sur le point d'émerger. Quand tout se met à bouger, il est nécessaire d'actualiser les objectifs et de se donner des points de repères suffisamment clairs pour ne pas perdre la bonne direction et conserver sa cohésion autour de valeurs fondatrices.

Au moment d'engager ce travail, les questions ne manquent pas, et non des moindres :

> comment fédérer des membres plus nombreux et plus divers, quand les mêmes mots n'ont pas les mêmes significations (ou ne sont pas compréhensibles de tous) ? Derrière les mots existent des enjeux : est-ce la même chose

de parler de santé publique ou de santé communautaire ? Le terme de « communautaire » est-il d'ailleurs devenu trop difficile à porter dans un contexte de « dérives communautaristes » ?

> de façon concrète, quelles sont les retombées de la santé communautaire sur les pratiques : les démarches collectives avec les habitants, la relation soignant – soigné ? Avons-nous une façon particulière de travailler sur des questions comme la nutrition ou le dépistage du cancer du sein ?

> sur la base de quels critères accepter de travailler avec les collectivités ou institutions ? N'y a-t-il pas risque de « perdre son âme » à répondre à certaines demandes ?

Bien entendu, avec sa Charte (qui définit son utilité, ses valeurs, ses modes d'action), l'Institut ne part pas de rien. Trois étapes principales vont jaloner son travail :

La première étape est de clarifier son projet politique : les enjeux de santé sont

inséparables des enjeux de société. Encore faut-il situer l'apport spécifique de la santé communautaire : est-elle une fin en soi ou une stratégie de promotion de la santé ? Dans un paysage de santé publique en recomposition, comment répondre à l'aspiration largement partagée de renouvellement des pratiques démocratiques ? Enfin (puisque nous nous réjouissons de ne plus être seuls à nous intéresser à la santé communautaire), autour de quelles valeurs communes et avec qui construire des partenariats ?

Deuxième étape : il nous faut définir les modes d'action qui, au cours des années à venir, vont le mieux servir nos idées. Nous voulons répondre à des demandes de groupes, de collectivités, ou d'institutions sans pour autant réduire notre rôle à celui de prestataire de services dans le domaine de la santé. Nous avons des points d'équilibre à trouver entre une fonction de centre de ressources et une fonction tribunitienne, entre une intervention directe sur le terrain et une formation de relais locaux.

Enfin, dans un troisième temps, nous aurons à mettre en cohérence nos objectifs et nos moyens humains, financiers, logistiques. Nous aurons à déterminer comment « ajuster » notre organisation : définitions de fonction, organigramme, besoins en compétences.

Six mois qui promettent des échanges très intenses ! Nos lecteurs sont bien entendus conviés à alimenter le débat.

Henri Busnel

L'Observatoire Européen un nouvel outil de développement de la santé communautaire

« Vigies » observer, analyser, proposer

Le SEPSAC a eu l'opportunité cette année, grâce à un financement de la communauté Française de Belgique, de mettre en place un Observatoire de pratiques de santé communautaires sur différents pays européens. Cet observatoire pourrait devenir le support à un travail de lobbying et de recommandations politiques en matière de santé communautaire. Il pourrait aussi être un outil offrant aux acteurs de la santé communautaire une méthode pour enrichir le concept de santé communautaire et les conditions de son bon développement.

L'Observatoire se donne pour objectif d'alimenter un Cahier de propositions globales pour le développement de stratégies de renforcement des actions communautaires dans le champ de la santé (expression de l'OMS – Ottawa) qui seront déclinées dans chaque pays. A partir de l'observation de pratiques de terrain, que l'on qualifiera de « pratiques vigies », il identifiera les éléments facilitateurs et les facteurs de résistance des pratiques communautaires.

21 projets à la loupe

En fin d'année 2004, 21 porteurs de projet espagnols, belges et français ont adhéré à cette aventure et accepté d'observer et d'analyser leurs pratiques de santé communautaire.

Le SEPSAC, quéstaco ?

« Le Secrétariat Européen des Pratiques de Santé Communautaire-SEPSAC » est une association dont l'Institut constitue la branche française. Depuis 1989, elle crée des liens entre des réseaux de pratiques communautaires dans le champ de la santé en Europe et au Québec. A l'interface des politiques, des scientifiques, des pratiques et des citoyens, le Secrétariat est le carrefour de l'information sur les pratiques de soins communautaires en Europe.

Pour en savoir plus

le site du SEPSAC :

www.sepsac.org

Gaëlle Langlois

à l'Institut Renaudot :

langlois-renaudot@wanadoo.fr

Il nous faut donc construire ensemble, sur le premier semestre 2005, une grille d'observation, commune aux 3 pays ; cet outil d'évaluation des pratiques vigies comprendra :

- > des critères de définition d'une action communautaire en santé (la grille de critères en cours d'élaboration est déjà en ligne sur le site du SEPSAC),
 - > des indicateurs d'évaluation découlant des critères de qualité précédents.
- L'ensemble constituera le modèle conceptuel proposé par le SEPSAC. Son élaboration va durer jusqu'à l'été 2005 et l'« ouverture » de l'observatoire est prévue fin 2005.

Une aventure qui s'engage sur au moins cinq ans

L'observatoire c'est donc :

- > des programmes de santé communautaire comme lieux ressources d'information, qui acceptent de transmettre cette information sur des modes comparables,
- > un espace annuel de débats, d'échanges de savoirs et de pratiques et d'analyse au niveau international,
- > une publication bisannuelle collective de recommandations issues de l'analyse et de la pratique à destination des pouvoirs publics, des collectivités locales, des acteurs de la promotion de la santé.

En France, sept porteurs se sont engagés dans cette démarche :

- > des associations : L'Écume du Jour de Beauvais, l'Association communautaire Santé bien-être de Saint-Denis, Maison pour un développement solidaire de Paris, Advocacy-France,
- > des communes : Lorient, Mulhouse (coordination Santé), Saintes (Centre communal d'action sociale).

Gaëlle Langlois

« On a tous quelque chose à transmettre, à recevoir »

Leitmotiv d'une action menée à Bron, commune de la banlieue lyonnaise, à l'initiative du « Groupe Santé » (devenu depuis janvier 2004 Atelier Santé Ville), l'objectif du projet était de susciter des occasions pour des adultes de raconter leur vie, leur histoire.

Pourquoi un tel projet ? tout d'abord pour valoriser les participants à leurs propres yeux, et faciliter le dialogue avec leurs enfants ; favoriser la transmission entre les générations, mieux trouver, retrouver, ou conforter leur place d'adultes et de parents.

Retrouver sa place, c'est très vaste :
> être mieux, redécouvrir ce qui nous construit, notre colonne vertébrale,
> redécouvrir ce que l'on donne, ce que l'on transmet, ce que l'on peut transmettre,
> retrouver la capacité de dire non, de poser des repères,
> valoriser l'être plutôt que l'avoir.

L'action sur la transmission arrive après plusieurs années de travail sur la santé mentale et le constat que la place de

l'adulte dans la famille et dans la cité est exprimée par nombre d'habitants comme source de souffrance et de mal être.

Quatre étapes pour créer des arbres

L'action s'est déroulée en 4 étapes :

- > une journée de formation - mobilisation des professionnels,
- > une première soirée dont le but était de proposer le projet : les habitants y ont été invités personnellement par les professionnels ; cette soirée a engagé le débat en utilisant comme support un texte réalisé par une association de femmes africaines sur la commune,
- > de juin à novembre, il leur a été proposé de se retrouver dans différents petits groupes pour réaliser des arbres. Chaque groupe a choisi le mode de réalisation de son arbre ;



Le groupe santé

Créé par des professionnels de terrain du social et du médical, le groupe santé a mis en place un réseau de partenaires engagés dans des actions de prévention auprès des habitants de Bron.

Précurseur de l'atelier santé ville, il « vise à mieux connaître et faire connaître les besoins et les attentes de la population et à impliquer les habitants dans les diagnostics et la réalisation d'actions autour de la santé, pour créer une dynamique de santé communautaire ».

Se retrouvent dans ce réseau des professionnels de la santé, et de l'action sociale (travailleurs sociaux, de l'animation, de l'insertion...) et des associations d'habitants.

certains groupes se sont lancés dans des réalisations en volume, d'autres ont travaillé à partir de photo-collage... La réalisation concrète a beaucoup facilité et porté les échanges.

> une soirée finale avec exposition et lecture des arbres et débat à partir de ce qu'ils expriment.

Un pari bousculant

Susciter l'expression des personnes sur un sujet aussi intime et bousculant était un pari.

La place des parents, les limites nécessaires, l'influence de la rue, la part de l'héritage affectif reçu, la difficulté à vivre entre générations, la peur des adultes, la perte des repères mais aussi l'importance de l'écoute, de la proximité, de la confiance parfois à retrouver, de la valeur que chacun porte en lui... autant de questions, d'avis, d'expériences qui ont été exprimées et débattues.

La parole a émergé, reste inscrite. Elle est support d'amélioration du rapport de chacun à sa vie, à son histoire. Elle permet un mieux être.

Douze arbres qui rassemblent 150 habitants et professionnels

150 brondillants ont participé à cette action, plus de 20 professionnels l'ont accompagnée.

Douze arbres ont été réalisés, ils ont rassemblé :

- > des groupes de femmes sur les deux quartiers DSU de la ville, en lien avec les centres sociaux,
- > des parents à la sortie d'une école,
- > des personnes âgées dans un lieu d'animation,
- > des mamans au pied d'un immeuble,
- > des parents d'enfants en halte garderie,
- > des résidents d'un foyer Sonacotra,
- > des participants de deux lieux d'insertion sociale,

- > les jardiniers d'un jardin d'insertion,
- > des habitants rassemblés par une association de défense de leurs droits,
- > des professionnels travaillant sur la commune.



Chaque partie de l'arbre représente un aspect de soi, les racines : d'où on vient, ce que l'on a reçu ; le tronc, ce qu'on est ; les branches, ce qu'on veut transmettre et partager.

Des arbres qui parlent !

Ce qui a été inscrit sur les arbres a révélé beaucoup de choses :

- > les racines sont faites de paroles, de terre, de culture, de perceptions, d'images, de traces de trêves de valeurs, d'amour de souvenirs de famille de mémoire de sensations ;
- > le tronc se nourrit de la tranquillité, de la vie qui coule de la diversité, des valeurs, des rencontres, de la paix, du partage des saveurs du monde de travail de la solidarité du militantisme de l'interculturalité ;
- > ils souhaitent que les branches nourrissent et produisent de la culture, des valeurs de vie, de l'autonomie, de la mémoire, des relations sociales, du bonheur, de l'éducation, de la par-

ticipation citoyenne, des savoir-faire et des savoir-être, de la réussite des enfants... Mais ils souhaitent qu'elles ne transmettent pas le déracinement, l'échec de la famille, la guerre, la tristesse, le chômage....

Des habitants en mouvement

Cette action a mis des habitants en mouvement, elle a donné et fait naître l'envie de parler de soi à soi, et de soi aux autres.

Ces multiples rencontres de petits groupes en grandes soirées ont construit un mieux être ensemble. C'est plus de liberté pour la parole de chacun, plus d'audace pour parler d'où l'on vient, mais aussi des questions sur comment vivre, bien vivre, vivre heureux ici ensemble .

Cette action a suscité des changements dans le quotidien des lieux qui y ont participé :

- > « les mamans parlent plus, elles nous racontent leur vie au village, c'est l'ambiance de la garderie qui s'en trouve modifiée » nous dit une éducatrice de jeunes enfants alors que c'est seulement un petit groupe de 8 mamans qui ont participé à cette action ;
- > « la parole a consolidé le groupe, les participants ont mis des mots sur leur histoire, ils ont gagné en autonomie, ils peuvent aller plus loin et même sortir du groupe ; ça a fait sortir ce qu'il y a de beau en chacun » nous dit l'animatrice d'un lieu d'insertion sociale.

Un livre a permis de redonner à chacun des participants une trace de cette histoire commune, trace toujours à partager.

Denise Bergeron
coordinatrice de l'ASV de Bron

Pour en savoir plus :
Centre social de Grand Taillis
20, rue Villard 69500 Bron
tel. : 04 78 41 19 21

Santé : les pays veulent réduire la fracture territoriale

SELON L'ASSOCIATION POUR LA FONDATION DES PAYS (APFP), LA SANTÉ DEVIENT UN ÉLÉMENT ESSENTIEL DE L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES. COUP D'ŒIL SUR DEUX EXPÉRIENCES.

Ces premières Assises Nationales ont été organisées à Tours les 25 et 26 janvier derniers sur le thème de « Santé, action sociale et territoires » avec le concours de la DATAR*. Elles montrent clairement que la santé peut être à l'origine d'une mobilisation concertée de tous les acteurs du territoire.

1 – Faire de la santé un projet fort de la gouvernance des territoires

Le pays du Centre Ouest Bretagne a mis en œuvre un projet territorial de santé. Au départ de sa démarche : une situation de crise et l'analyse des indicateurs de santé (mortalité et morbidité). Regroupant élus, institutions et « société civile » au sein d'un GIP organisé autour d'instances décisionnelles et consultatives, il utilise une méthode bien connue en santé communautaire : la construction d'un diagnostic partagé, la définition de besoins et de priorités, la mise au point d'un plan d'action. Ses axes de développement : la souffrance psychique et l'isolement, le maintien à domicile et personnes âgées, le travail en réseau, le développement de l'offre de soins.

2 – Trouver une articulation entre les niveaux de prise de décision en santé

Une double question est à résoudre : comment porter auprès des instances régionales et nationales un projet issu

des acteurs de proximité ? comment optimiser, grâce à la dynamique locale, les programmes conçus à l'échelle nationale et régionale ?

De son expérience, la DDASS des Vosges tire différents enseignements : pour mettre en œuvre des politiques publiques, il est nécessaire de connaître l'environnement, de procéder à un travail de recueil de l'information, de bien connaître les partenaires ; la pratique de l'appel d'offre et les modalités d'évaluation actuellement en place

ne garantissent pas la plus-value de l'action, mais favorisent un comportement « prédateur » des associations.

Pour favoriser les échanges entre les associations, elle conseille de mettre en place une animation pour produire un état des lieux, de laisser émerger les initiatives locales et soutenir leur développement.

Cela demande du temps et des outils : elle propose de mettre à disposition les outils d'information et les relais statistiques dont dispose la DRASS.

Pour en savoir plus :

- DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale)
Tél. : 01 40 65 12 34
- Pays Centre Ouest Bretagne
Tél. : 02 96 29 26 53
- DDASS des Vosges Tél. : 03 29 64 66 68

Carmen Sanchez-Garcia

d'Acteur

PORTRAIT



Hélène Zeitoun,

COORDINATRICE DE L'ASSOCIATION « COMMUNAUTAIRE » SANTÉ BIEN ÊTRE* DANS LE QUARTIER

DES FRANCS-MOISINS À ST DENIS (93).

Elle et la santé communautaire

Si je travaille sur la santé avec et pour le public, c'est bel et bien un choix induit par mon parcours de vie : mon cheminement personnel et professionnel se rejoignent.

J'ai pris conscience il y a plus de 20 ans qu'il fallait partir des besoins des personnes et je l'ai retraduit à chaque fois dans mon parcours associatif.

Son activité au sein de l'association « Santé Bien Être »

Depuis 2 ans, j'essaie d'orienter l'activité plutôt sur la santé communautaire que sur la médiation.

Les médiatrices animent des groupes

pour favoriser l'émergence des besoins autour de la santé. Dans ces ateliers santé, des femmes de toutes origines se retrouvent pour parler de sujets comme le cancer du sein, la ménopause ou la place de la femme dans le couple.

Ce type d'échange entre personnes de cultures et de religions différentes permet de s'ouvrir à l'autre, à ses différences et c'est un moyen de lutte contre le repli.

Nous travaillons beaucoup sur l'estime de soi pour aider les personnes à retrouver leur propre chemin.

C'est très enrichissant pour nous comme pour les habitants et je suis confortée dans mon idée que « travailler avec les personnes, il en sort toujours quelque chose de bon ». Nous réussissons à construire du changement et je le mesure tous les jours dans le positionnement des médiatrices.

*Association Santé bien être
31 allée St Exupéry 93 St Denis - Tél. : 01 48 09 09 01

● Les Ateliers Santé Ville

Territoires, santé publique et politiques de santé au niveau local - Etudes et recherches, Les éditions de la DIV, décembre 2004.

Cet ouvrage collige les textes et principes de référence des Ateliers Santé Ville. Il met en miroir des éléments de méthode avec des présentations de démarches concrètes d'Ateliers Santé Ville. Voici donc un outil concret de compréhension et de travail pour les coordonnateurs Atelier Santé Ville.

Renseignements :

Délégation Interministérielle à la Ville

194, avenue du Président Wilson
93217 Saint-Denis La Plaine

service communication de la DIV :

01 49 17 46 46

ou www.ville.gouv.fr, rubrique « les éditions de la DIV » pour télécharger l'ouvrage en format pdf.

● La Lettre du CIRDD (Centre d'Information et de Ressources sur la Drogue et les Dépendances) 93

Chaque Lettre du CIRDD est consacrée à un thème à la fois et s'adresse aux professionnels en lien avec les drogues et les dépendances (sociaux, sanitaires, éducatifs, aux associatifs, aux policiers et aux intervenants en sport). Le numéro 14 de décembre 2004 traite de la conduite d'un projet de prévention : méthode de conduite d'un projet de prévention complété par des fiches-outil et des encarts « astuce ». La Lettre valorise les expériences, tout comme le fonds documentaire du CIRDD93.

Renseignements :

CIRDD de Seine-Saint-Denis

41, rue Delizy - Immeuble Les Diamants
93500 Pantin

Tél. : **01 49 15 99 70**

Fax : **01 49 15 99 71**

courriel : centre.ressources@cirdd93.fr

● Le travail social à l'épreuve de la participation

Vie sociale, CEDIAS (Centre d'Etudes, de Documentation, d'information et d'Actions Sociales), 2004.

La matière de ce premier numéro de la revue **Vie sociale** est constituée des productions sur le thème de la participation issue de la 4^e journée de valorisation des travaux de recherche réalisés à l'occasion de formations supérieures : DSTS (Diplôme Supérieur en Travail Social), CAFDES (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale).

Renseignements :

Revue Vie sociale CEDIAS - Musée social
5, rue Las Cases - 75007 Paris

Tél. : **01 45 51 66 10**

www.cedias.org

● Des écoles, des familles, des stratégies...

Les Cahiers de Profession Banlieue, novembre 2004 (13,50 €).

Les Cycles de qualification du centre de ressources de Seine-Saint-Denis donnent lieu à des publications. Ce numéro de la collection Les Cahiers de Profession Banlieue reprend donc les éléments de réflexion de professionnels : comment les familles, l'Éducation nationale et les collectivités locales peuvent s'articuler en vue de la réussite scolaire et sociale des élèves ? Le bulletin de commande est disponible sur le site de Profession Banlieue (rubrique « publications »). Profession Banlieue organise, de plus, des « 5 à 7 » réunissant des professionnels et des chercheurs autour de questions sociales, urbaines et politiques. Il est possible de télécharger le contenu de ces rencontres à partir de la rubrique « publications ».

Renseignements : Profession Banlieue

15, rue Catulienne - 93200 Saint Denis

Tél. : **01 48 09 26 36** Fax : **01 48 20 73 88**

<http://www.professionbanlieue.org>

Nouvelle Charte de la promotion de la santé CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ

Bangkok, 7-11 août 2005

La sixième Conférence Internationale de la Promotion de la santé organisée par l'OMS et le Ministère de la Santé Publique de Thaïlande a pour enjeu majeur d'élaborer la nouvelle charte de la promotion de la santé. Une proposition a déjà été constituée et il est possible, via le site de l'INPES d'apporter vos remarques.

Pour consulter les versions anglaise et française de la proposition de Charte :

<http://www.sfsp.info/Bangkok.pdf>

Pour voir comment contribuer à la réflexion :

http://www.fnes.info/documents_telechargeables/Forum_INPES_charte_ES_Bangkok.pdf

Pour accéder au forum de discussion :

http://www.inpes.sante.fr/Forum_eps/indexForum.asp?page=login.asp